



Public / privé : tous concernés !

Plus d'hésitation : en grève jusqu'au retrait du plan Macron-Philippe !

Une nouvelle fois depuis le 5 décembre, des milliers de salariés de très nombreuses entreprises ont fait grève et ont participé aux manifestations. Cette mobilisation s'inscrit dans une lutte lancée par la grève à la RATP et à la SNCF depuis 37 jours.

Ainsi, le jeudi 9 janvier, 370 000 manifestants à Paris ont fait entendre leur exigence du retrait du projet de retraite par points. En réponse, le gouvernement continue de mépriser les grévistes, les salariés, l'opinion publique très majoritairement hostile au projet gouvernemental, ainsi que les organisations syndicales opposées à cette réforme au travers d'une communication qui se veut de plus en plus mensongère au fil des jours.

Les annonces du 1^{er} ministre du 11 ne répondent en rien aux revendications, maintiennent la retraite par points ainsi que l'âge pivot, et rendent les organisations syndicales responsables d'assurer l'équilibre financier du système universel de retraite par points. C'est inacceptable !

La population ne s'y trompe pas en restant largement favorable au mouvement de grève et comprend que c'est le gouvernement qui porte la responsabilité de la situation.

Faute d'être parvenu à faire refluer le mouvement, il ne reste à ce gouvernement que la violence pour tenter de faire cesser la grève. Les URIF condamnent l'escalade des violences policières et demandent la levée de toutes les sanctions et poursuites envers les grévistes et les syndicalistes. Elles exigent que toute la lumière soit faite sur les violences policières lors des manifestations et sur les piquets de grève.

Les Unions Régionales CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES avec l'UNEF et l'UNL Île de France, rappellent leurs exigences du retrait du plan Macron-Philippe et réaffirment que les revendications posées permettent d'améliorer le système par répartition et rejettent le système par point :

- ▶ **Maintien des régimes de retraites : régime général, régimes spéciaux, régimes complémentaires, code des pensions civiles et militaires**
- ▶ **Retrait du plan Macron-Philippe**
- ▶ **Retour à la retraite à taux plein à 60 ans**
- ▶ **Taux de remplacement de 75% de la rémunération d'activité sur la base des 10 meilleures années dans le privé et des 6 derniers mois dans le public, pas de retraite inférieure au smic**
- ▶ **Prise en compte de la pénibilité, des périodes de formation et aménagement des fins de carrière**
- ▶ **L'augmentation des salaires et du SMIC (1800€)**
- ▶ **L'égalité salariale entre les femmes et les hommes : cela générerait près de 35 milliards de recettes fiscales supplémentaires pour l'Etat (cotisations salariales et patronales, impôt sur le revenu, et TVA).**

Il faut renforcer la mobilisation en élargissant la grève à tous les secteurs du public et du privé. **En conséquence, les URIF appellent les salariés à continuer de se réunir en assemblées générales afin de généraliser la grève et de se saisir des initiatives prévues les mardi 14 et mercredi 15 janvier dans des manifestations initiatives d'ampleur organisées dans les localités et départements et à participer massivement à la manifestation unitaire régionale le jeudi 16 janvier (13h30 Montparnasse).**

Montreuil, 10 janvier 2020